



## **Le gouvernement mauritanien a donné à Algold son accord pour l'octroi d'un permis d'exploitation pour son projet Tijirit.**

**Montréal, Canada, 12 Juin 2017 - ALGOLD RESSOURCES LTD (ALG : TSX-V - la « société » ou « Algold »)** est heureuse d'annoncer que le gouvernement mauritanien a officiellement donné son accord pour l'octroi d'un permis d'exploitation minière du projet Tijirit. Cette importante décision prise en faveur d'Algold par le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines (le « Ministère ») fera l'objet d'un décret en Conseil des Ministres dans les prochaines semaines. Conformément aux conditions de l'octroi du permis, Algold remettra une étude de faisabilité d'ici décembre 2018.

Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines de Mauritanie, Docteur Mohamed Abdel Vetah, a déclaré que *« la Mauritanie est un pays aux nombreuses opportunités d'investissement minier et que les conditions économiques, sociales et politiques sont favorables à la poursuite du développement d'un secteur considéré comme stratégique par le Gouvernement mauritanien »*.

Il a ajouté que le *« Gouvernement a instauré une politique minière visant un équilibre mutuellement avantageux tout en préservant les intérêts de la Nation et des investisseurs »*.

*« Cette étape décisive est une réussite tant pour la Mauritanie que pour Algold. Elle est très importante pour le développement du projet Tijirit ainsi que pour le développement d'autres dépôts sur la zone du permis, qui s'étend sur plus de 300 kilomètres carrés »,* a déclaré François Auclair, Président Directeur Général d'Algold. *« Nous sommes reconnaissants pour le soutien vital et permanent reçu du gouvernement mauritanien, démontré aujourd'hui par cet octroi de permis d'exploitation d'une durée de 30 ans »*.

Algold a acquis le projet en Avril 2016 et a immédiatement démarré un important programme d'exploration qui a permis de réaliser 20.000 mètres de forage (Phase I et II) et qui a mis en évidence un gisement aurifère à haute teneur et à fort potentiel de découvertes supplémentaires. Une estimation initiale des ressources inférées du projet, réalisé au mois de Mars 2017 par SGS Gesostat, indique 602.130 onces d'or à une teneur moyenne de 2,39 grammes par tonne. Le rapport NI 43-101 de confirmation sera publié sur SEDAR au plus tard le 15 juin 2017.

Algold a par ailleurs réalisé des tests métallurgiques sur le projet Tijirit (voir le communiqué de presse daté du 18 janvier 2017) qui indiquent un taux de récupération par procédé de gravitation et de cyanuration de 97% sur la minéralisation caractéristique et typique d'Eléonore. Une Etude d'Impact Environnementale a été soumise au Ministère en Décembre 2016 et a reçu un avis favorable en Février dernier (voir le communiqué de presse daté du 27 février 2017).

Algold poursuit actuellement la phase III de sa campagne d'exploration (25.000 mètres de forages) démarrée le 1er Février 2017 et qui a pour objectif de délimiter le gisement aurifère à haute teneur du projet Tijirit.

Yann Camus, ing., de la firme indépendante SGS Canada Inc., groupe géologique Geostat, a vérifié l'exactitude de ce communiqué de presse et sa conformité à la norme 43-101. Celui-ci, Personne qualifiée selon la norme NI 43-101, a supervisé la préparation des estimations des ressources et approuvé tous les documents relatifs aux ressources dans le présent communiqué de presse. Yann Camus, en raison de son niveau suffisant d'expérience à l'égard des types de minéralisation en question, a été désigné comme Personne qualifiée pour les besoins de cette annonce. M. Camus a examiné les résultats du programme d'assurance de la qualité/contrôle de la qualité à Tijirit, autant ceux pendant qu'avant qu'Algold s'investisse dans ce projet. Il s'est déclaré suffisamment satisfait du protocole d'assurance de la qualité/contrôle de la qualité ainsi que du rendement des mesures d'assurance de la qualité/contrôle de la qualité pour que les résultats d'analyses jugés exacts et précis soient rapportés dans ce communiqué de presse. Yann Camus a visité la propriété du 16 au 20 avril 2016 pour les fins d'inspection. Tous les renseignements relatifs à l'estimation des ressources ont été vérifiés pour déceler toute incohérence. Le processus de vérification n'a fait l'objet d'aucune limitation.

André Ciesielski, D. Sc., géologue et conseiller technique principal chez Algold ainsi qu'Alastair Gallagher, géologue agréé et membre de la *Geological Society of London*, B. Sc. en géologie et directeur de l'exploration pour Algold en Mauritanie sont tous deux des Personnes qualifiées en vertu de la norme canadienne sur

l'information concernant les projets miniers 43-101. André Ciesielski a de plus approuvé le contenu scientifique et technique de ce communiqué de presse.

## À PROPOS D'ALGOLD

Algold Resources Ltd. est une société qui consacre ses activités à l'exploration et au développement de gisements aurifères en Afrique de l'Ouest. Sa direction et son conseil d'administration sont constitués de professionnels émérites de cette industrie des matières premières qui possèdent une vaste expérience dans l'exploration et l'exploitation de projets aurifères de niveau international en Afrique.

## ÉNONCES PREVISIONNELS

Ce communiqué de presse fait état des énoncés prévisionnels fondés sur les attentes actuelles. À l'exception des données historiques, toutes les déclarations faites dans ce communiqué demeurent des énoncés prévisionnels (ou des indicateurs prospectifs). Le plan d'action de la Société s'appuie sur diverses estimations et hypothèses et celle-ci reconnaît que ses activités comportent les risques et incertitudes liés à l'industrie minière. Afin d'en savoir plus sur les estimations, hypothèses et autres facteurs connus et inconnus, veuillez consulter le plus récent rapport de gestion aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Bien que la Société ait tenté de tenir compte de tous les risques ou facteurs importants dans ces plus récents énoncés, elle ne peut garantir que les résultats soient fidèles à ceux anticipés, estimés ou prévus dans ses énoncés prévisionnels. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés « prospectifs » du présent document joint selon les stipulations des lois sur les valeurs mobilières applicables.

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

**Algold Resources Ltd.**

1320, boul. Graham, bureau 132, Mont-Royal, Québec, H3P 3C8, [www.algold.com](http://www.algold.com)

**François Auclair M.Sc., géologue**

Président et chef de la direction

[f.auclair@algold.com](mailto:f.auclair@algold.com)

+1 (514) 889 5089

**Alex Ball**

Vice-président exécutif, finances et développement corporatif

[a.ball@algold.com](mailto:a.ball@algold.com)

+1 (647) 919 2227